Volume 17 / numéro 2 / mai 2022

Le Carillon du quartier Saint-Sauveur

4 C'est la fête au Racoin !

Connaissez-vous l'espace collectif le Racoin? Situé coin Arago Ouest et Bayard, ce lieu offre une programmation variée et festive. Ne ratez pas la vente des semis du 21 mai ou le Festitook, en septembre!

CCCQSS
Le journal du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur

Accidents et infractions 3
Un nouveau collectif pour lutter contre le racisme 6
Guide de survie du 1er juillet 16

Volume 17/ numéro 2/ Mai 2022

Le Carillon du quartier Saint-Sauveur

Dehors, juillet : la pression d'un été « réussi »

Par Laurence Simard

Les bancs de neige disparaissent, les talles de gazon jauni et magané par l'hiver refont surface, les journées rallongent et on sent même parfois un rayon de soleil un peu chaud. C'est le moment où on recommence à croire que l'été reviendra un jour. Et l'été, c'est le temps des vacances. Du moins, pour celles et ceux qui peuvent se permettre d'en prendre.

Malgré la multiplication des annonces de crèmes solaires, de paysages à couper le souffle et d'accessoires de piscine, beaucoup de travailleurs·ses, étudiants·es, personnes âgées ou sans emploi n'ont que peu ou pas de vacances pendant l'été.

L'été peut être particulièrement désagréable pour ceux et celles qui le passent à travailler entre deux vagues de chaleur.

On le sait : la pauvreté, elle non plus, ne prend pas de vacances. Quand on peine à arriver, les mois d'été ne sont pas nécessairement plus doux, plus joyeux ou plus reposants. D'entendre parler de vacances dans tous les recoins de la vie peut laisser le sentiment amer d'être encore une fois exclus.es de la fête.

Le stress de « réussir son été »

Pour moi, les vacances scolaires ont longtemps été une saison particulièrement stressante, hantée par la responsabilité pressante que mes enfants passent « un bel été » malgré la fatigue chronique et la pauvreté. Partout, on reçoit le message qu'un « bel été » veut dire faire quelque chose de spécial : un voyage, des sorties ou des visites à la famille et aux amis·es.

On le sait, ces choses spéciales ont un prix. Elles peuvent être dispendieuses ou stressantes, pour plein de raisons : lorsqu'on est épuisé·e, lorsqu'on est seul·e avec nos enfants, lorsque visiter la famille est pénible et blessant, lorsque nos enfants ont des besoins particuliers ou des handicaps qui rendent tout plus laborieux.

C'est très difficile de résister à la pression de « réussir son été » avec ses enfants, de leur offrir des expériences et activités hors du petit quotidien, du logement et du quartier. On peut savoir au fond de soi qu'il y a un grand bonheur à simplement profiter de belles journées au parc, et à ralentir le rythme de la vie pour quelques jours ou quelques semaines.

Il demeure que la petite angoisse revient vite, et face à la question « qu'est-ce que vous faites cet été ? », répondre « rien » est souvent vécu comme un échec.

L'injonction au plein air

En plus de la pression de « réussir son été », l'injonction au plein air s'entend et se voit partout. Une injonction est une forme d'obligation. Ici, c'est l'idée qu'un « été réussi » inclut

Suite à la page 12

Image de Pointe-Saint-Charles, issue du reportage «Balconville ou les vacances en ville en 1972!»
Image: Archives Radio-Canada

« Balconville »

Terme popularisé par Michel Tremblay dans les années 60. Passer l'été à Balconville, c'est prendre ses vacances sur son balcon à Montréal. Dans les quartiers populaires, c'était LA façon de passer ses vacances.

L'accès à la fraîcheur : une question de privilège ?

Par Sophie Moise

L'été, saison des pique-niques et des vacances, est grandement apprécié par plusieurs. Or, l'été est également synonyme de grandes chaleurs occasionnant inconfort et indisposition pour beaucoup de personnes du quartier qui n'ont pas accès à un logement frais ni à des espaces verts. La fraîcheur est-elle un privilège? Ici, quelques pistes de réflexion pour la voir sous un autre angle.

Saint-Sauveur : un vaste îlot de chaleur

Avec son indice de canopée évalué à 16%, le quartier Saint-Sauveur est l'un des secteurs les plus minéralisés en ville. Le sol, majoritairement recouvert d'asphalte et de béton, est la source de nombreux enjeux environnementaux qui concernent le quartier, notamment celui des îlots de chaleur.

Phénomène néfaste à plusieurs égards, les îlots de chaleur aggravent l'état de santé des personnes âgées, des jeunes enfants, des personnes à mobilité réduite et

Suite à la page 13

Le Coin du Comité

Vous aimez le Carillon ? Vous souhaitez devenir membre du CCCQSS ?

Le journal le Carillon est une initiative du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS). Sa production est financée par le Comité et les revenus publicitaires. Il est distribué dans le quartier à plus de 7800 exemplaires.

Vous avez envie de soutenir votre journal ?

Vous pouvez faire un don au Comité, en personne, par la poste ou via notre site Web à l'aide de notre bouton PayPal. Pour ce faire, visitez dans la section « Devenez membre » de notre site Web.

Devenez membre du CCCQSS

Vous pouvez aussi devenir membre et prendre part à l'un des comités de travail. Vous pourrez également prendre part à la vie démocratique du Comité : participer aux assemblées générales ou même vous présenter au conseil d'administration.

En devenant membre ou en renouvelant votre carte, vous démontrez votre appui au travail du CCCQSS et contribuez à la vitalité du quartier Saint-Sauveur. •

Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur

Prénom _____

Nom _____

Adresse _____

_____

Téléphone _____- _____

Courriel _____

Oui, je souhaite m'impliquer au CCCQSS

Paiement:

3$ (sans emploi & précaires)
5$ (salarié-e-s)
Je désire faire un don de _____ au CCCQSS*

Prière de nous faire parvenir votre paiement au
301, rue de Carillon
Québec, QC, G1K 5B3.
Les chèques doivent être émis à l'ordre du CCCQSS.

Merci! ** Le CCCQSS peut émettre des reçus de charité.*

COMITÉ DES CITOYENS ET CITOYENNES DU QUARTIER SAINT-SAUVEUR

301, rue de Carillon • Québec (Québec) • G1K 5B3
418-529-6158 • info@cccqss.org • www.cccqss.org

Réagissez à l'un ou l'autre de nos articles : info@cccqss.org

Comité de rédaction : Lucie Delarosbil, Éloïse Gaudreau, Émilie Lapierre-Pintal, Frédéric Jolly et Sophie Moise

Coordination : Éloïse Gaudreau et Sophie Moise

Collaborations : Rosalie Beaucage, Catherine Bonneau, Marie-Hélène Deshaies, Marie-Ève Fortier, Sarah-Jane Ouellet et Laurence Simard.

Correction : Comité de rédaction et Gisèle Bolduc

Mise en page : Éloïse Gaudreau

Photo page couverture : Maxime Leblanc

Le Carillon est publié à 7800 exemplaires et distribué gratuitement dans le quartier Saint-Sauveur.

Imprimé par Les Publications Lysar, courtier en impression.

Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs et autrices.

Conception graphique : Anorak Studio

Mission du CCCQSS

Le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur est né en 1969 de la volonté de résidents et résidentes de se regrouper afin de défendre leurs droits et leurs intérêts dans le quartier. Depuis plus de 50 ans, il est à l'écoute des besoins des gens du quartier et il est sans cesse à l'affût des changements qui influencent leur qualité de vie. Il est vivant grâce aux gens qui s'y impliquent.

Le CCCQSS est sur Facebook

Pour être au courant des dernières nouvelles et actions, vous pouvez aimer la page « Comité Citoyen·nes Quartier Saint-Sauveur ». Vous pourrez voir nos photos, extraits vidéo et entrer en contact avec notre réseau. facebook.com/cccqss

Le CCCQSS est aidé financièrement par :

Centraide Québec et Chaudière-Appalaches

Fonds de solidarité des groupes populaires

www.fsgpq.org

Saint-Sauveur : en action contre les obstacles à la marche!

Par Sarah-Jane Ouellet et Éloïse Gaudreau

Saint-Sauveur, c'est LE quartier de la ville de Québec où on se déplace le plus à pied : avant la pandémie, 25 % des déplacements vers le travail se faisaient à pied et 5,5 % à vélo[1]. C'est deux fois et demie la moyenne de la Ville de Québec. Pourtant, le quartier est loin d'être sécuritaire ou convivial!

Pourquoi marche-t-on plus dans Saint-Sauveur?

Le quartier est dense et à proximité du centre-ville, ce qui nous permet d'accéder à des services à distance de marche : écoles, dépanneurs, épiceries. Aussi, le quartier reste défavorisé et plusieurs personnes n'ont pas accès à une voiture ou au transport en commun. C'est surtout le cas des femmes, des enfants et des personnes aînées, sans oublier les personnes à mobilité réduite qui se déplacent aussi sur les trottoirs et dans la rue.

Or, les accidents récents, comme celui impliquant un enfant près de l'école Saint-Malo, inquiètent les personnes qui n'ont pas d'autre choix que de se déplacer à pied. Notre quartier compte plusieurs intersections dangereuses : cette réalité nourrit le sentiment d'insécurité des gens qui hésitent à recourir à la marche, et inquiète les personnes qui n'ont pas de moyens de transport alternatif.

Le boulevard Charest : triste champion des accidents

C'est le boulevard Charest qui gagne le triste concours du tronçon le plus accidentogène du quartier. Entre 2005 et 2018, 52 accidents impliquant une personne à pied ou à vélo y sont survenus, seulement entre Langelier et Marie de l'Incarnation[2]. Pour la seule année 2019, sur les 19 victimes heurtées par un·e automobiliste dans le quartier, 12 traversaient le boulevard Charest[3]. En 2020, on parle de 6 victimes sur 16.

Nombre d'accidents aux « pires » intersections du boulevard Charest

Intersection du boul. Charest et de:	2005-2018[2]	2019 et 2020[3]
Marie-de l'Incarnation	8	2
Bouffard	4	0
Aqueduc	5	3
Victoria	4	1
Saint-Vallier	5	0
Langelier	7	2

Le comité des piétons·nes en action !

À la suite des récents accidents survenus sur le boulevard en 2021, le CCCQSS s'est mis en action pour que des actions concrètes soient entreprises par la Ville.

« Accidentogène »

Susceptible de provoquer des accidents.

En décembre 2021, le comité des piétons·nes du CCCQSS a organisé une action d'affichage le long du boulevard Charest. L'action dénonçait le nombre de blessés·es aux intersections les plus accidentogènes du quartier et interpellait la Ville de Québec pour qu'elle introduise des aménagements permettant d'améliorer la sécurité des piétons·nes. Jusqu'à maintenant, la Ville n'a pas montré de volonté de régler ces problématiques.

Décompte d'infractions

Lors des rassemblements que nous avons organisés en réaction aux piétons·nes blessés·es sur le boulevard Charest, nous avons été témoins de plusieurs infractions dangereuses, et ce, malgré notre présence en grand groupe : des voitures tournent à droite sur le feu rouge malgré l'interdiction et le feu piéton, d'autres passent carrément sur le feu rouge à pleine vitesse. Nous avons été témoin de ce qui alimente le sentiment d'insécurité au quotidien.

Le comité des piétons·nes s'est alors donné comme mission de compter les infractions à des intersections ciblées comme étant problématiques : boulevards, rues passantes et voies situées près des écoles.

L'objectif est de montrer qu'il n'y a pas que les accidents qui rendent le quartier dangereux. Il y a aussi tout un lot d'infractions causées par la manière dont le quartier est aménagé.

Suite aux deux accidents graves de l'automne sur le boulevard Charest, le comité des piétons et piétonnes du CCCQSS a entamé une campagne d'affichage mettant en lumière le nombre de victimes aux intersections les plus accidentogènes.

Photo: Frédéric Jolly

Les constats préliminaires de l'exercice de comptage sont préoccupants! Par exemple, en seulement 20 minutes, au coin des rues Charest et de l'Aqueduc, on a compté 45 infractions, dont 16 voitures qui sont passées sur le feu rouge à toute vitesse. C'est 135 infractions à l'heure!

Suite à la page 15

[1] Statistique Canada, recensement de 2016
[2] Données colligées par Accès transports viables
[3] Société de l'assurance automobile du Québec, partenariat données ouvertes (2019 et 2020).

Vous voulez participer au décompte d'infractions? Rejoignez le comité des piétons et piétonnes!

Contactez le CCCQSS: 418 529-6158

Courriel: sarah-jane.o@cccqss.org

Un festival pluridisciplinaire au pied de la falaise

Par Rosalie Beaucage (texte et illustrations)

Peut-être êtes-vous tombés·es au hasard d'une marche dans le quartier sur un festival de rue en septembre dernier? Même sans publicité sur les réseaux sociaux, avec un simple affichage dans Saint-Sauveur et du bouche-à-oreille, l'événement a attiré plus de quatre cents personnes au courant de la fin de semaine. Ce sont plus de vingt prestations d'artistes musicaux, de cirque, de poésie et de cinéma qui se sont succédé au bout de la rue Durocher (près de la falaise) et à l'Espace collectif du Racoin (coin Arago Ouest et Bayard) entre le 17 et le 19 septembre 2021.

L'événement gratuit se veut une manière inclusive de créer des liens entre les habitant·es du quartier et de bâtir une communauté, un voisinage tissé serré qui s'entraide.

Bien des gens au rendez-vous à l'entrée du festival à l'Espace collectif au Racoin.

Pour et par les gens du quartier

Le Festitook au Racoin est une initiative de voisins·es qui a pris de l'ampleur depuis deux ans. Deux groupes de résident·es qui avaient pris l'habitude d'organiser de petits spectacles chez eux·elles ont uni leurs forces pour monter un festival sur une fin de semaine. L'événement gratuit se veut une manière inclusive de créer des liens entre les habitant·es du quartier et de bâtir une communauté, un voisinage tissé serré qui s'entraide. Le festival permet de se réapproprier l'espace urbain en amenant l'art au cœur du milieu de vie des Saint-Sauveurois·es.

Une programmation variée

La programmation pluridisciplinaire est à l'image de ses organisateurs·rices, dont certain·nes sont musicien·nes, d'autres travaillent en agriculture, dans le domaine des arts visuels et vivants ou dans le milieu communautaire. Des performances éclectiques, un marché des artisans·nes dans la ruelle Bayard, du cirque déambulatoire, de la bouffe de rue et des projections documentaires, tout ça grâce à la précieuse aide d'une armée de bénévoles. Bref, une fin de semaine de feu!

Le Festitook 2022 : une tradition qui s'instaure pour célébrer la fin de l'été

Cette année, les organisateurs·rices récidivent avec une édition qui se tiendra du 9 au 11 septembre. Encore une fois, musique, artisanat, cirque, nourriture abordable et projections de films sont au programme.

Pour la programmation complète du Festitook

Surveillez la page Facebook de l'Espace du Racoin ou les affiches sur les poteaux de téléphone!

S'ajoute cette année un volet poésie en collaboration avec le collectif Bestiaire poétique des ruelles (BDR) et des liens plus étroits avec le milieu communautaire de Saint-Sauveur. C'est d'ailleurs Action-Culture Saint-Sauveur qui chapeautera le festival pour la logistique des demandes de permis.

Cette année, les organisateurs et organisatrices récidivent avec une édition qui se tiendra du 9 au 11 septembre. Encore une fois, musique, artisanat, cirque, nourriture abordable et projections de films sont au programme.

D'autres évènements au Racoin

Les organisateurs·rices souhaitent aussi mettre de l'avant des actions environnementales. Pour ce faire, des initiatives de verdissement seront prises tout au long de l'été dont la première se tiendra le 21 mai de 12 h à 17 h à l'Espace collectif du Racoin.

Pour cette occasion, la Botte champignonnière et la coopérative Wolfestown vendront des plants biologiques, du mycélium de champignons indigènes et des produits comestibles de nos forêts.

Il y aura des artisans·nes et des producteurs·rices, un atelier de graffiti pour les jeunes tenu par l'artiste Patrick Forchild et une action de jardinage de guérilla pour verdir le quartier. •

Margaret Tracteur, une des nombreuses prestations musicales de la fin de semaine de septembre dernier.

Poule McCartney, une poule urbaine en liberté pour le spectacle de Margaret Tracteur.

Marché solidaire à vélo : une solution au manque d'épiceries abordables

Par Catherine Bonneau

Ouvrez l'œil : le vélo-marché solidaire circulera dans les rues de Saint-Sauveur à partir du début du mois de juillet ! De retour pour une deuxième année, le vélo-marché se promènera les mercredis et jeudis entre 9 h et 16 h 30 toutes les semaines jusqu'au mois de septembre. Ayant pour objectif d'améliorer l'accès à des fruits et légumes frais à très petits prix, le vélo s'arrêtera dans plusieurs lieux publics, camps de jour et HLM, dans un quartier où les besoins alimentaires sont nombreux.

Bien accueilli l'année dernière pour sa phase « pilote », ce projet de la Concertation Saint-Sauveur et Du potager à l'assiette de Saint-Roch, avait été expérimenté au Domaine Scott, projet d'habitation communautaire situé dans le secteur de Notre-Dame-de-Pitié, l'un des déserts alimentaires[1] du quartier. Même si le vélo-marché ne s'y était arrêté qu'à deux reprises, les organisatrices se sont vite aperçues que la présence du vélo répondait à plusieurs besoins : non seulement à un besoin d'accessibilité physique et économique à des aliments frais et de qualité, mais aussi à un besoin de socialiser qui est devenu plus important pendant la pandémie. Après tout, un marché, c'est aussi une belle occasion de jaser avec ses voisins·nes ! Il était donc nécessaire de développer le projet afin de permettre à plus de personnes de profiter du vélo-marché solidaire.

Des besoins criants

Les besoins en sécurité alimentaire dans le quartier sont colossaux, particulièrement depuis le début de la pandémie. La crise du logement, accentuée par la gentrification et l'augmentation fulgurante du coût des loyers et des aliments, a encore plus fragilisé la situation financière des personnes, particulièrement celle des familles, des femmes, des personnes seules, des personnes immigrantes et des étudiants·es[2]. Rappelons que, dans le quartier, 27,7 % des ménages consacrent plus de 30 % de leur revenu à leur loyer et sont trop souvent confrontés à un dilemme : payer leur loyer ou se nourrir convenablement.

En 2021, 144 nouvelles personnes ont demandé à recevoir l'aide alimentaire dans les organismes[3] de Saint-Sauveur. En tout, ce sont 817 personnes, dont 239 enfants, qui ont eu recours aux services d'aide alimentaire. Or, ce n'est que la pointe de l'iceberg : la plupart des personnes qui vivent de l'insécurité alimentaire n'ont pas recours aux services d'aide en raison de la stigmatisation qui y est liée ou encore parce qu'elles n'associent pas leur situation à de l'insécurité alimentaire. Pour beaucoup de personnes, les distributions alimentaires, c'est le dernier recours.

Le vélo-marché offre des fruits et légumes frais
Photo: Concertation Saint-Sauveur

Commerces de proximité : abordables pour qui ?

Un autre enjeu particulièrement préoccupant est le manque d'épiceries abordables. Le quartier Saint-Sauveur s'est beaucoup transformé ces dernières années et plusieurs restaurants et épiceries spécialisées sont nouvellement apparus. Cependant, ces commerces, la plupart tous concentrés sur la rue Saint-Vallier Ouest, ont remplacé des commerces plus abordables pour plaire à une clientèle mieux nantie. Pour les personnes à faible revenu, il est de plus en plus difficile de trouver des aliments et des produits essentiels qui correspondent à leur capacité financière dans les commerces du quartier.

Les besoins en sécurité alimentaires dans le quartier sont colossaux.

Par ailleurs, le quartier compte deux déserts alimentaires et de services : les secteurs de Notre-Dame-de-Grâce (au sud de Charest) ainsi que celui de Notre-Dame-de-Pitié (au nord-ouest de Marie-de-L'incarnation). Les personnes qui habitent ces secteurs n'ont donc accès à aucun commerce d'alimentation à proximité et doivent parcourir de grandes distances pour faire leur épicerie.

C'est à ces enjeux que le vélo-marché tente de pallier en offrant des fruits et légumes à un prix décent pour toutes et tous. Pouvoir se nourrir dans la dignité, ce n'est pas qu'un besoin de base, c'est un droit !

Horaire à surveiller

Le vélo-marché solidaire parcourra les rues du secteur de Notre-Dame-de-Grâce les mercredis, pour terminer la journée au camp de jour du Patro Laval. Les jeudis, ce seront les citoyens·nes de Notre-Dame-de-Pitié et les familles inscrites au camp de jour du Centre Durocher qui pourront profiter du passage du vélo-marché. L'horaire officiel et détaillé sera bientôt affiché un peu partout dans le quartier et sur Facebook.

Des marchés aux objectifs différents

Le vélo-marché solidaire se veut complémentaire au Marché Saint-Sauveur, déjà bien établi et apprécié dans le quartier, puisque leurs deux missions sont différentes. Par ailleurs, Le Collectif Fardoche, le comité citoyen organisateur du marché Saint-Sauveur, collabore au projet de vélo-marché. Du potager à l'assiette - réseau solidaire Saint-Roch ainsi que Le Centre Le Bourg-joie sont aussi partenaires du projet, car le vélo sera également de passage dans le quartier Saint-Roch chaque vendredi et samedi. •

[1] En milieu urbain, un désert alimentaire est une zone où il n'y a pas de sources d'aliments sains et à coût acceptable à moins de 1 km à pied.
[2] « L'insécurité alimentaire dans la ville de Québec à l'ère de la COVID-19 : un regard interdisciplinaire », rapport du Centre NUTRISS, 2021.
[3] Bilan Faim, Moisson Québec, 2021.

Pour vous impliquer ou obtenir plus d'informations

Pour vous impliquer ou obtenir plus d'informations sur les différents projets en sécurité alimentaire en cours dans le quartier, écrivez-moi à chargeedeprojet.sa.ss@gmail.com.

Entrevue avec le Collectif de lutte et d'action contre le racisme

Par Marie-Ève Fortier

En octobre dernier, un nouveau groupe de défense des droits a été mis sur pied, le Collectif de lutte et d'action contre le racisme (CLAR). Linh Nguyên Biron, militante féministe, intervenante de groupe à la Maison des femmes de Québec et membre du CA du CLAR, nous en parle et nous explique à quoi sert cet organisme communautaire.

Les origines du CLAR : en réponse au racisme

« En fait le CLAR est né d'un besoin », explique Linh. Dans les dernières années, les personnes impliquées dans la fondation du CLAR ont vécu du racisme et ont été témoins d'expériences similaires vécues par d'autres personnes racisées (c'est-à-dire, généralement, des personnes considérées non blanches).

À quoi ça peut ressembler, vivre du racisme?

Parmi les différents exemples de discriminations vécues par les personnes racisées, il y a entre autres celui de l'accès au logement : « Se trouver un appartement, ça peut être plus difficile pour une personne racisée. Je l'ai vu souvent dans mon travail, des femmes qui essayaient de se relocaliser et qui, parce que c'étaient des femmes immigrantes, se faisaient dire que l'appartement n'était soudainement pas disponible. »

C'est un exemple parmi tant d'autres. C'est devant cette réalité que des militants·es comme Linh ont choisi de se regrouper pour mettre sur pied un organisme par et pour les personnes racisées. Ce sont donc des personnes racisées qui siègent au conseil d'administration de l'organisme et qui composent la majorité des membres. Bien ancré dans la communauté, le CLAR a aussi bénéficié de l'aide de la Ligue des droits et libertés, section de Québec ainsi que du Regroupement d'éducation populaire en action communautaire (RÉPAC 03-12).

Le rôle du CLAR

En tant que premier organisme qui se spécialise dans la défense des droits des personnes racisées, le CLAR aura pour mission de lutter contre le racisme sous toutes ses formes.

Les personnes racisées qui contactent le CLAR pourront ainsi être écoutées et accompagnées vers les ressources pertinentes lorsqu'elles vivent des enjeux de discrimination ou de racisme. «C'est un peu comme avec l'ADDS par exemple, qui accueille les personnes à l'aide sociale pour les aider à remplir leurs formulaires. Par exemple, tu as de la difficulté à comprendre ton bail? Tu vas pouvoir t'asseoir avec quelqu'un qui va prendre le temps de t'écouter, qui ne va pas te juger, et qui va pouvoir t'accompagner vers les ressources nécessaires, que ce soit le BAIL ou un service d'interprètes. »

Au-delà de l'accompagnement individuel, la mission du CLAR inclut aussi la défense collective des droits. En effet, les personnes racisées pourront s'y rencontrer et partager leur vécu, puis prendre collectivement la parole.

En compilant différentes statistiques, l'organisme pourra aussi mettre en lumière les enjeux qui ne sont pas des cas isolés.

Le racisme systémique, ça mange quoi en hiver?

Cela nous ramène à l'enjeu du racisme systémique, qui est maintenant reconnu par la Ville de Québec, mais qui ne l'est toujours pas par le gouvernement provincial. Qu'est-ce qu'est, exactement, le racisme systémique?

« Peut-être qu'on pourrait dire ce que ça n'est pas, en fait, répond Linh. Parce que j'ai l'impression que quand on parle de « racisme systémique », les gens pensent que c'est l'équivalent de mettre l'étiquette «raciste » dans la face de tout le monde, de tous les Québécois. C'est pour ça qu'il y a une grande émotivité autour de la reconnaissance du racisme systémique. »

Pourtant, bien au-delà des préjugés que différentes personnes peuvent avoir sur les personnes racisées ou immigrantes, le racisme systémique fait surtout référence à des systèmes qui, involontairement, désavantagent les personnes racisées. « Par exemple, raconte Linh, ma mère a vécu à maintes reprises l'expérience d'aller passer des concours au gouvernement et, vu qu'elle manquait de temps pour comprendre les consignes en français, elle ne pouvait pas finir et était disqualifiée. Mais pourtant, ma mère est en comptabilité! Les questions des concours au gouvernement, c'étaient souvent des questions à développement assez complexes, qui n'avaient pas nécessairement rapport avec son champ d'expertise. Ma mère a toujours été pénalisée à cause de ça. Elle a eu des salaires de misère parce qu'elle travaillait dans des restos — en faisant la comptabilité, mais quand même — alors qu'elle aurait pu travailler au gouvernement sans problème avec les études qu'elle avait faites! »

Cette histoire est un bon exemple de comment la structure d'une institution peut discriminer certaines personnes même lorsque ce n'est pas l'intention première. Heureusement, des personnes dans la situation de la mère de Linh auront aujourd'hui un organisme vers qui se tourner! •

Maxim Fortin et Linh Nguyên Biron, membres du CLAR.

Photo: CLAR

Le profilage racial, un enjeu mystère

« Sur l'île de Montréal, les personnes noires sont quatre à cinq fois plus susceptibles d'être interpellées par la police qu'une personne blanche. À Repentigny, elles ont trois fois plus de «chance» d'être interpellées par le SPVR. À Québec, quel est ce chiffre? Ce chiffre-là n'existe pas. On ne connaît pas l'état de la situation à Québec. »
Maxim Fortin, coordonnateur de la Ligue des droits et libertés section de Québec, lors de son discours à la manifestation du 27 mars contre le racisme.

Certains organismes de défense des droits, comme la Ligue des droits et libertés, demandent depuis longtemps au SPVQ de faire une enquête sur l'enjeu du profilage racial, c'est-à-dire le fait d'arrêter plus souvent une personne en fonction de sa couleur de peau ou de son ethnicité. Pourtant, rien n'a été fait jusqu'à maintenant. Dans ce genre de situation, un groupe comme le CLAR pourrait permettre de récolter des données et de continuer à faire avancer le débat.

Un projet contesté : une zone d'innovation dans le quartier Maizerets

Par Marie-Hélène Deshaies

Depuis quelques années déjà, la Ville de Québec cherche à implanter une zone d'innovation appelée ZILE ou InnoVitam dans le quartier Maizerets. Ce projet vise à décontaminer et à revitaliser 15 grands terrains vacants afin d'y attirer plusieurs centaines d'entreprises et près de 15 000 travailleuses et travailleurs œuvrant dans les hautes technologies (voir carte).

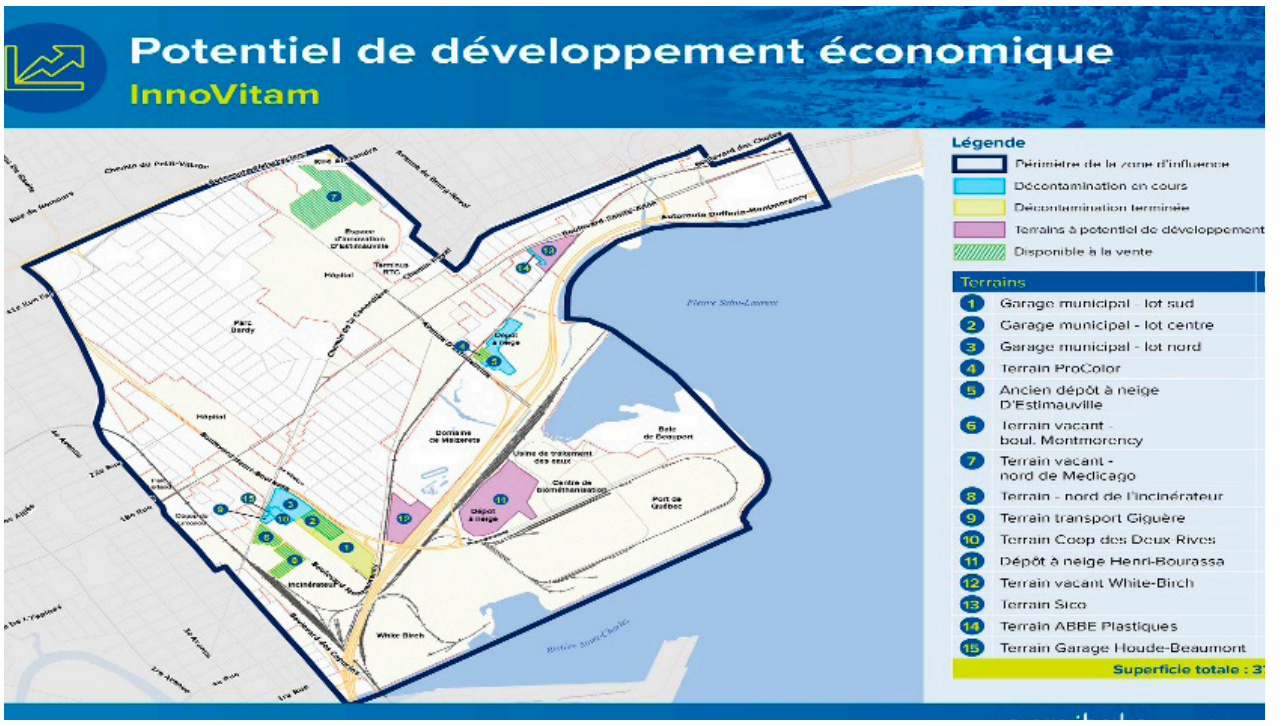

Carte des différentes composantes du projet de Zone d'innovation dans Maizerets.
Carte : « Innovitam en chiffres », site de la Ville de Québec

Les citoyens·nes de Maizerets ne sont pas pas consultés·es

La Ville de Québec s'associe avec différents acteurs (Université Laval, CIUSSS Capitale-Nationale, Québec international, etc.) pour mettre en place la ZILE depuis environ cinq ans. La population locale n'a pas été impliquée dans les discussions entourant son implantation. Pour l'instant, la Ville de Québec ne donne pas d'informations sur l'avancement de ce projet malgré les demandes répétées du Conseil de quartier de Maizerets.

La Table citoyenne Littoral Est s'oppose au projet

La Table citoyenne Littoral Est s'oppose à ce projet depuis près de trois ans déjà. Ses membres estiment que ce projet ne tient pas compte des réalités et des besoins des populations des quartiers Maizerets, Vieux-Limoilou et Vieux-Moulin. La Table citoyenne Littoral Est défend l'idée que tout projet important dans le quartier doit être planifié et réfléchi avec la population pour répondre à ses besoins. C'est pourquoi elle souhaite que la population soit impliquée dans les décisions entourant la vocation de ces terrains et non pas seulement être consultée sur l'aménagement public autour de ces terrains.

Les impacts de la ZILE sur le quartier Maizerets

Un grand nombre de personnes (...) pourraient être chassées de leur quartier si la zone d'innovation voit le jour.

Un grand nombre de personnes en situation de pauvreté ou encore issues de l'immigration vivent dans les quartiers Maizerets, Vieux-Moulin et Vieux-Limoilou. Elles risquent d'être chassées de leur quartier si le projet de zone d'innovation voit le jour. En effet, ce projet pourrait accroître encore davantage les hausses de loyer abusives et les évictions illégales afin d'accommoder une population ayant de meilleurs revenus. La situation est déjà difficile pour les locataires à plus faible revenu en raison de la construction de plusieurs immeubles de condos de luxe dans le secteur. Les 15 terrains visés pour le projet de la ZILE devraient plutôt servir à permettre aux personnes plus vulnérables de demeurer dans leur quartier et de répondre à leurs besoins de base.

Les propositions de la Table citoyenne

C'est pourquoi la Table citoyenne Littoral Est propose que ces 15 terrains soient utilisés pour des projets qui amélioreront la qualité de vie des résidents·es des quartiers : logement social, agriculture urbaine, mobilité active, verdissement et services de proximité. Deux projets précis sont proposés actuellement par la Table. La conversion du garage municipal (coin Henri-Bourassa et Canardière) en centre social autogéré et le développement d'une forêt urbaine sur un ancien dépôt à neige sur le boulevard d'Estimauville. La Table citoyenne Littoral Est poursuit son travail d'information et de mobilisation auprès des citoyens·nes des quartiers concernés. •

Les garages municipaux sur la rue de la Canardière sont visés par la Table pour y développer un centre social autogéré.
Photo : Table citoyenne Littoral Est

Pour suivre les projets de la Table citoyenne:

Pour voir la vidéo concernant le projet de centre social autogéré : https://vimeo.com/664233703

Pour appuyer le projet de centre social autogéré.: bit.ly/3FsbfuA

Pour suivre le travail de la Table citoyenne Littoral Est : littoralcitoyen.org

Sur Facebook: PourUnLittoralCitoyen

Bruno Marchand, 6 mois plus tard

Par Éloïse Gaudreau

Le 8 novembre 2021, Bruno Marchand a été élu maire de la Ville de Québec, au terme d'une soirée électorale épique. Vous vous rappelez? Marie-Josée Savard avait été annoncée gagnante en début de soirée, avant que le vent tourne et que les résultats finaux donnent le siège de maire à Bruno Marchand. L'élection de l'ancien pdg de Centraide soulevait certains espoirs. Que peut-on dire après ces six premiers mois à la barre de la Ville?

Pour réfléchir à cette question, le Carillon a rencontré des représentants·es d'organismes communautaires qui œuvrent dans les secteurs de l'environnement, des transports actifs et collectifs et du logement social, afin de réfléchir avec eux et elles sur les bons et les moins bons coups de la nouvelle équipe à la tête de notre ville.

Les personnes rencontrées

Daniel Guay, membre de la Table citoyenne Littoral-Est (TACLE)

Cyril Frazao, directeur général chez Nature-Québec.

Véronique Laflamme, porte-parole du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)

Angèle Pineau-Lemieux, porte parole d'Accès Transports Viables (ATV)

Alexandre Turgeon, directeur du Conseil régional de l'environnement (CRE)

TRANSPORTS ET MOBILITÉ

Bon coup: faire avancer le projet de tramway pour agir sur les changements climatiques

Lorsqu'on aborde les bons coups du maire Marchand en matière d'environnement et de transports, les personnes rencontrées applaudissent toutes le soutien de Bruno Marchand au projet de tramway.

« Le provincial pensait pouvoir mettre Marchand dans sa manche à cause de son style plus conciliant. Mais pas du tout. »

- Cyril Frazao -

« L'équipe Marchand comprend vraiment bien le rôle que les transports jouent dans la lutte aux changements climatiques et il n'a pas hésité à le nommer », explique Angèle Pineau-Lemieux, d'ATV. Alexandre Turgeon, du CRE, est d'accord : « Il reconnaît que les administrations municipales ont une responsabilité pour réagir à l'urgence climatique. Ça nous a agréablement surpris, parce que pendant la campagne, la position de Québec Forte et Fière sur le tramway était moins claire. »

De plus, Marchand a tenu tête à la CAQ qui tentait de mettre des conditions à la réalisation du tramway, comme le souligne Cyrille Frazao : « Le provincial avait cru que ça allait être possible de mettre Marchand dans sa manche à cause de son style plus conciliant que Labeaume. Mais pas du tout. Marchand a mis son poing sur la table pour que le tramway aille de l'avant AVEC la rue partagée. »

On pourrait avoir l'impression que la réalisation du tramway ne concerne pas le quartier Saint-Sauveur, surtout depuis l'abandon du projet de trambus sur le boulevard Charest. Or, Daniel Guay de la TACLE, est persuadé que l'arrivée du tramway va contribuer à améliorer la desserte dans Saint-Sauveur : « Avec le tramway, c'est clair que les réseaux d'autobus de Saint-Sauveur vont devoir être ajustés pour accéder au réseau du tramway. Ce projet est plus que nécessaire, et n'importe qui qui utilise les métrobus le sait. »

Marche à Limoilou contre la hausse de la norme de nickel.
Photo: Table citoyenne Littoral-Est

À améliorer : un meilleur projet de tramway et un réseau de transport à moderniser

Malgré tout, il reste beaucoup de choses à améliorer en matière de transports, que ce soit sur le projet de tramway ou sur les autres dimensions du transport actif et collectif. « Je trouve que le projet est vraiment trop timide sur la conservation des arbres », déplore Cyril Frazao. « On continue à penser la ville en fonction de l'automobile, malgré le discours », ajoute-t-il.

Pour sa part, Accès transports viables déplore qu'en matière de vélo-partage « il reste du chemin à faire pour desservir les secteurs un peu mis de côté, vers l'ouest du quartier Saint-Sauveur, notamment. Globalement, pour tout ce qui est vélo, il faut que la Ville mette en place des actions pour rendre les déplacements plus conviviaux. On s'attend à des actions. »

« La Ville a fait son travail en s'opposant à la hausse de la norme de nickel, mais Bruno Marchand devrait aller plus loin et demander une exemption pour la Ville de Québec. »

- Alexandre Turgeon -

QUALITÉ DE L'AIR

Bon coup: la Ville s'oppose à la hausse de la norme de nickel

Le gouvernement provincial de François Legault a annoncé l'automne dernier son intention d'augmenter la norme de nickel dans l'air. Pourquoi? Parce que les industries la trouvaient trop sévère. Le 22 décembre, le texte de loi a été publié, permettant aux industries de dégager 5 fois plus de polluants.

Même si la réaction du maire a tardé à venir, on juge qu'il a pris la bonne décision en s'opposant à la hausse de la norme de

nickel. « Avec l'incinérateur et le port de Québec, quand le vent souffle de l'est, ça va jusque dans Saint-Sauveur. La qualité de l'air en Basse-Ville, c'est vraiment un enjeu. », souligne Daniel Guay, de la TACLE.

À améliorer : en faire plus pour la qualité de l'air en Basse-Ville

Selon les intervenants·es, la nouvelle administration doit faire plus pour améliorer la qualité de l'air en Basse-Ville.

Alexandre Turgeon croit que le maire devrait aller plus loin concernant la norme de nickel : « La Ville a fait son travail en s'opposant à la hausse de la norme de nickel, mais Bruno Marchand devrait aller plus loin et demander une exemption pour la Ville de Québec. » Cette exemption permettrait à la Ville de fixer sa propre norme de nickel, plus basse que celle fixée par le ministère de l'Environnement du gouvernement Legault.

Daniel Guay, de Littoral-Est rajoute : « Ça prendrait un programme rigoureux pour mesurer la qualité de l'air en Basse-Ville et montrer que les contaminants viennent du port de Québec. On le sait, les citoyens·nes, que ça vient de là, mais maintenant, il faut faire la démonstration scientifique et on aimerait voir la Ville agir en ce sens-là. »

LOGEMENT

Bon coup : mettre en lumière les besoins en matière de logement

Très préoccupée par la gentrification des quartiers centraux et la crise du logement qui frappent les ménages à faible revenu, Véronique Laflamme, du FRAPRU, suit de près les enjeux municipaux et s'inquiète de la situation des ménages locataires à revenus modeste.

Heureusement, « dans ses demandes pour le budget provincial, on a vu que Marchand a quand même mis en lumière le besoin de logement social pour Québec. Ça a été repris par les médias et ça a contribué à faire parler des enjeux. C'est important que les villes soient actives en ce sens.», souligne Véronique. «Par contre, la CAQ n'a pas du tout répondu à ces demandes et la Ville n'a pas vraiment réagi.», déplore-t-elle.

Bon coup : acheter des terrains pour du logement social

La porte-parole du FRAPRU applaudit la volonté de l'administration Marchand de poursuivre l'acquisition de terrains pour y développer du logement social : « C'est un bon coup, surtout qu'on voit que la spéculation va très vite, notamment dans Saint-Sauveur. Sans ça, y'a jamais un projet de logement social qui va naître. L'acquisition du terrain du Kirouac, et l'octroi de celui-ci au projet de coopératives d'habitation est une action pertinente pour le droit au logement, surtout si on la voit se généraliser dans d'autres quartiers et que ça devient la nouvelle approche. »

À améliorer: interpeller la CAQ pour le logement

Madame Laflamme croit que la Ville devrait interpeller davantage le gouvernement provincial pour faire cheminer ses demande en matière de logement social, comme elle l'a fait avec le tramway. Elle spécifie «Notre grande déception envers la Ville de Québec, ça a été de voir le maire Marchand se réjouir du budget de la CAQ en lien avec le logement social, de faire comme s'il avait eu ce qu'il avait demandé alors que c'était pas ça qu'il avait demandé. Autant on a vu avec le tramway que Marchand était capable de se tenir debout et de déchirer sa chemise, autant sur le logement social, il n'a rien dit.»

À améliorer: développer une stratégie globale pour lutter contre la gentrification

Même si la VIlle appuie un projet de coopérative d'habitation dans Saint-Sauveur, plusieurs intervenant·es croient que la Ville devrait agir de façon globale pour éviter les hauses de loyer abusives et la gentrification.

Cyril Frazao met en garde la Ville contre l'éco-gentrification: « Oui, on veut l'aspect santé du verdissement et des autres projets. Or, les solutions « nature » doivent être réfléchies pour qu'il y ait à la fois la qualité de vie mais sans chasser les populations.»

Là-dessus, la Ville joue un rôle important, croit Véronique Laflamme, par les projets qu'elle soutient. « Maizerets, Vanier, c'est des quartiers ou y a encore des logements pas chers, mais pas pour longtemps. En tout cas, pas si la Ville continue ses gros projets d'aménagement, avec le tramway, la ZILE dans Maizerets, la reconversion de l'axe Laurentienne-Wilfrid Hamel, dans Vanier. Ce sont des projets qui, on le sait, transforment les quartiers et entraînent de la spéculation et des hausses de loyer. C'est insensé que la Ville n'agisse pas en amont de ces projets là pour protéger les locataires et limiter les coûts de loyer, notamment en réservant des terrains pour le logement social et en développant une politique d'inclusion. »

Des membres du CCCQSS marchent avec la bannière «Quartier Saint-Sauveur pour du logement social immédiatement».

Photo: CCCQSS

« Il ne faut pas oublier que la Ville a des gros projets d'aménagement qui transforment les quartiers et entraînent des hausses de loyer et de la spéculation. La Ville doit agir en amont. »

- Véronique Laflamme -

EN CONCLUSION

Six mois, pour une administration publique, c'est très court. Selon les personnes rencontrées, pour l'instant, le nouveau maire a montré de bonnes intentions. Or, tout le monde attend que cette administration se mette au travail et livre la marchandise en matière de sécurité routière, transports collectifs, logement social, protection du territoire et d'étalement urbain. •

Une histoire de la mobilité dans la Basse-Ville de Québec
Partie 1: De la rivière à la montagne : mille et un pas sur les chemins de la Nouvelle-France

Par Émilie Lapierre-Pintal

Lorsqu'on parle de la mobilité de nos jours, plusieurs images nous viennent spontanément en tête : vélo, voiture, autobus, bouchon de circulation, etc. Mais avant que le moteur à essence ne soit inventé, partir d'un point A à un point B était une tout autre entreprise que de sortir de sa poche ses clés d'auto ou son billet d'autobus. Je propose dans cette série d'articles de faire quelques pas en arrière (quelques centaines d'années) et d'arpenter le territoire de Saint-Sauveur et, plus largement, celui de la Basse-Ville, afin d'explorer les déplacements de ses habitants et habitantes à l'époque du Régime français.

En 1645, Québec est la seule ville de la Nouvelle-France à compter un réseau de sentiers qui relie ses différentes paroisses. À ce moment-là, il n'y a aucun cheval dans toute la colonie, alors on se déplace à pied ou en canot! À cette époque, en observant Saint-Sauveur depuis les hauteurs du coteau Sainte-Geneviève, on y aurait vu un paysage de champs et de forêts. La rivière Saint-Charles et de nombreux ruisseaux coulent au travers des pâturages. Dès 1663, quelques petites routes deviennent visibles. Le chemin de Lorette (# 3), route « mère » de Saint-Sauveur, est tracé en 1707. Il deviendra plus tard la rue Saint-Vallier.

Soulier de boeuf

Les souliers à talons de bois européens étaient très mal adaptés à la Nouvelle-France. Les habitants et les habitantes de la colonie troquèrent rapidement leurs chaussures pour des mocassins autochtones, puis par une version « hybride » où la peau de bœuf remplace celle du chevreuil et du daim. Ainsi chaussés·es, les pionniers·ières étaient prêts à se lancer sur les chemins de leur nouveau pays.

Paire de souliers en cuir exposée au Musée de la civilisation.
photographe : Julien Auger — Icône, 80-608-6

La traversée de la rivière Saint-Charles, pas si facile !

Le chemin de Lorette reliait alors Québec à L'Ancienne-Lorette en suivant le parcours sinueux de la rivière Saint-Charles, tout en tentant d'éviter les nombreux ruisseaux. Un espace est laissé entre la rive et le chemin afin de permettre aux nombreux canots qui sillonnaient la rivière d'accoster. Car, si la Saint-Charles était bien pratique pour se déplacer à bord d'une embarcation, elle devient une frontière difficile à franchir si on n'a pas les moyens de posséder un canot.

L'hiver élimine bien des soucis, car une fois la rivière gelée, on traverse sans trop de problèmes, du moins avec l'aide de raquettes! L'été, la marée vient compliquer les choses. À marée basse, on trouve facilement un passage à gué pour traverser, mais à marée haute, impossible de traverser, même pour se rendre à l'église! Les habitants·es s'organisent donc pour faciliter les traversées. Un premier passage est installé à la hauteur de l'Hôpital général (# 20). Il s'agit d'un bac qui traverse à l'aide d'un câble tendu au-dessus de la rivière. Il est cependant réservé aux occupants·es des terres de l'Hôpital général, gare à ceux qui voudraient en profiter illégalement : on confisquera leur canot !

Passage à gué

Partie d'un cours d'eau où le niveau de l'eau permet de traverser à pied.

Un autre passage (# 9) était quant à lui public, mais payant. Les pères Jésuites, responsables des traversées, demandaient 3 sols (±3,75$) pour une personne seule ou un couple. Les prix étaient annoncés publiquement afin d'éviter que M. Gilles Quesnel, le passeur engagé par les Jésuites, ne soit tenté de gonfler les prix à son avantage. Il était lui-même rémunéré 100 livres (±2 500$) par année et devait fournir à ses frais « canots, câbles et avirons ». Le passage fut en opération durant 45 ans, jusqu'à la construction du premier pont Dorchester en 1789.

Bac et chaland

Bateaux à fond large et plat, servant à faire traverser un cours d'eau à des voyageurs, du bétail ou des marchandises.

Plusieurs ponts virent le jour tout naturellement à l'emplacement de ces passages. Le plus ancien pont de la Basse-Ville est le premier pont Dorchester. Il fut construit au même emplacement que le pont de bateau de Montcalm, à la Pointe-aux-Lièvres. Il était long de 660 pieds et large de 27 pieds, tout en bois; il resta en fonction durant 33 ans.

Le pont Scott (# 1) le suit de près, construit tout en bois vers 1790 et il comprenait 4 arches et 3 piliers. Sa construction fut financée par une collecte des paroissiens·nes de la rive nord qui étaient insatisfaits·es de ne pas pouvoir se rendre facilement à la messe.

L'Hôpital général de Québec vu de la rivière Saint-Charles gelée, 1830
James Pattison Cockburn, Musée national des beaux-arts du Québec, 1953,71.

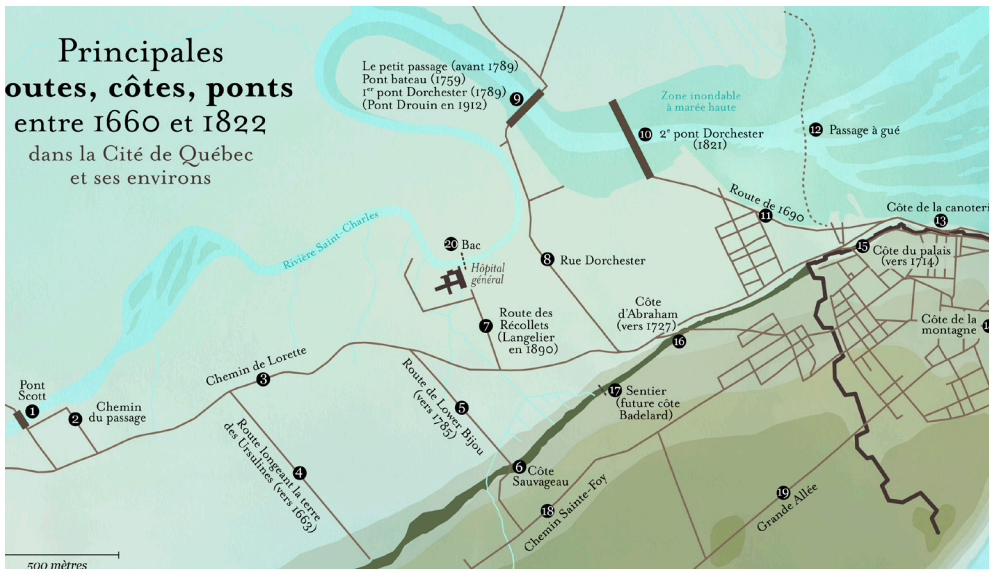

Principales routes, côtes, ponts entre 1660-1822.

Carte-mobilité-V1-ELP-2022-04-30

Un habitant et son poulain, 1840.

Bibliothèque et Archives Canada, 1956-62-1.

La Haute-Ville et la Basse-Ville en 1670. Le # 15 indique l'église et le monastère des Pères Récollets (futur emplacement de l'Hôpital Général) et on remarque une traverse de la rivière Saint-Charles (en bas à gauche de l'image) entre le # 15 (église et monastère des récollets) et le # 16 (seigneurie Des Îlets).

Jean-Baptiste Franquelin, Bibliothèque nationale de France, GE SH 18 PF 127 DIV 6 P1.

Le pont de bateaux de Montcalm (# 9)

Difficile de faire traverser la rivière Saint-Charles à près de 5 000 soldats pour se rendre à la bataille des plaines le 13 septembre 1759, surtout quand la marée n'est basse qu'à toutes les 12 h ! Les ingénieurs militaires imaginèrent un pont formé de bateaux attachés les uns aux autres. Cette astucieuse construction leur permit non seulement de se rendre sur les plaines pour guerroyer, mais aussi de revenir en vitesse à Beauport après leur défaite. Les bateaux furent détachés rapidement afin d'empêcher les Anglais de poursuivre le régiment.

L'arrivée du cheval

L'arrivée, ou plutôt le retour, du cheval en Nouvelle-France s'est fait progressivement. Le cheval était présent en Amérique durant la préhistoire, mais au moment de la rencontre entre les Autochtones et Jacques Cartier en 1534, ils avaient tous disparu.

Quand exactement le premier cheval posa-t-il le sabot en Nouvelle-France? C'est difficile à dire avec certitude, mais on sait que le 16 juillet 1665 arrivent 12 chevaux au port de Québec. Expédiés par le roi Louis XIV, ils étaient 20 à leur départ du Havre en France, mais 8 d'entre eux périrent durant le voyage. Leur arrivée est très remarquée, surtout par les Autochtones qui s'étonnent que les « orignaux » de France soient si « traitables » et « souples » à la volonté de « l'homme ».

Calèche dévalant une côte de Québec vers 1840.

Bibliothèque et Archives Canada, 1970-188-1494.

Leur nombre grandira rapidement. En 1681 on compte 77 étalons et 19 juments dans toute la colonie. Ces vaillants chevaux sont les ancêtres de la race du « cheval canadien » qui est toujours présente de nos jours, au Canada, aux États-Unis et particulièrement au Québec.

D'abord réservé aux travaux des champs (avec les bœufs), il sera au fil du temps, de plus en plus utilisé pour se déplacer. Qu'il soit monté, attelé à une charrette ou encore à un traîneau en hiver, le cheval permet de se déplacer plus vite et plus loin. Au trot, il atteint en moyenne la vitesse de 14 km/h (10 km/h lorsqu'il est attelé) ce qui est plus rapide que la marche, qui atteint quant à elle une vitesse moyenne 5 km/h.

Mais le plus vaillant des chevaux peine à monter une côte abrupte, et la falaise vers la Haute-Ville demeure une frontière difficile à conquérir.

Grimper vers la Haute-Ville

En 1608, on pouvait emprunter un petit sentier à partir de l'Habitation de Champlain qui menait au sommet de la montagne. Vers 1620, ce sentier devient une « vraie » côte qui permet alors de se rendre jusqu'au Fort Saint-Louis (près de l'actuel château Frontenac), c'est la côte de la montagne (# 14). Ce premier lien vers les hauteurs de Québec était par contre assez éloigné de Saint-Sauveur et Saint-Roch.

Il faudra attendre 1685 pour que les habitants·es de la vallée de la Saint-Charles puissent éviter un long détour et emprunter la côte de la « canoterie » (# 13). Cette côte tire son nom du hangar à canots des prêtres du séminaire, situé sur la rive, tout en bas de la côte.

Suite à la page 18

Dehors juillet

suite de la une

nécessairement du temps dans la nature, en forêt, sur le bord d'un cours d'eau, et idéalement en camping ou en chalet. C'est l'idée que le plein air est reposant pour parents et enfants, que tout le monde aime ça, et que ne pas faire de plein air est une grande privation pour les enfants.

Faire du camping peut sembler plus économique, mais demande d'avoir accès à une voiture, de l'équipement et du savoir-faire. Pour plusieurs, il s'agit donc d'une « économie de riche ».

Si « réussir son été » est stressant, l'injonction au plein air l'est encore plus. Le plein air est loin d'être accessible à tout le monde, surtout aux familles de la ville. Les coûts d'entrée des parcs et des hébergements en nature sont de plus en plus élevés. Faire du camping peut sembler plus économique, mais demande d'avoir déjà accès à une voiture, de l'équipement et du savoir-faire. Pour plusieurs, il s'agit donc d'une « économie de riche ».

Pendant l'été, la Bécane sillonnera les parcs du quartier: un accès gratuit aux livres

Photo: Joujouthèque Basse-Ville

Par ailleurs, l'expérience de la nature comporte des dangers pour celles et ceux qui n'ont pas les moyens (ou l'envie!) de faire régulièrement du plein air et de développer leurs connaissances. On peut par exemple se blesser en faisant une randonnée quand on connait mal les différents types de sentiers, voire se noyer dans un lac lorsqu'on a pas l'habitude de se baigner.

Célébrer la diversité des étés

Le stress de « l'été réussi », accompagné de l'injonction au plein air, peut nous faire oublier qu'il existe toutes sortes de façons de passer l'été. L'été peut être particulièrement désagréable pour celles et ceux qui le passent à travailler, entre deux vagues de chaleur. Reconnaître cette expérience nous permet de développer notre solidarité et de revendiquer de meilleures conditions de travail pour tous et toutes. On peut aussi revendiquer une amélioration des revenus des personnes en situation de pauvreté, qui ont elles aussi l'envie et le droit de goûter aux joies et douceurs de l'été.

On peut aussi choisir collectivement de célébrer des plaisirs d'été plus simples et plus accessibles. Vive les sorties aux jeux d'eau du parc Victoria et les grasses matinées ! Et vive les étés solidaires. •

Extrait de « Balconville » ou les vacances en ville en 1972 Vidéo: bit.ly/3kCKwlb

- Est-ce que vous avez un balcon?
- Oui.
- En avant ou en arrière?
- En arrière.
- Et, normalement, qu'est-ce que vous faites pendant les vacances ?
- On s'asseoit sur la galerie en arrière !
- Et après ?
- Ben, après, on rentre dans la maison !

Errrata « femmes et pandémie » de mars 2022

Comité de rédaction

Quelques erreurs se sont glissées dans le texte sur les femmes et la pandémie de l'édition de mai 2022.

On y lisait que six femmes avaient contacté le Centre des femmes de la Basse-Ville en lien avec de la violence conjugale, et qu'une femme avait échappé à une tentative de féminicide.

On aurait dû plutôt lire: « En 2019, environ six femmes par semaine ont contacté le CFBV pour obtenir de l'aide en lien avec la violence qu'elles vivaient. L'année suivante, c'était neuf femmes par semaine. Plusieurs femmes se sentaient en grand danger pour leur vie et se sentaient menacées. » •

Errrata « cahier spécial sur la gentrification » de mars 2022

Comité de rédaction

Dans la dernière édition du Carillon une erreur s'est glissée dans le texte « Saint-Sauveur: gentrification en chantier » à la page 12.

L'augmentation du loyer moyen de la Ville de Québec entre 2010 et 2021 n'est pas de 13%, tel que mentionné dans l'édition papier du journal du mois de mai 2022.

Le quatrième paragraphe aurait dû se lire ainsi : « À titre d'exemple, le loyer moyen dans le quartier Saint-Sauveur est passé de 529$ à 712$ entre 2010 et 2020. Il s'agit d'une augmentation de 35% comparé à une hausse de 28% pour l'ensemble de la Basse-Ville, selon la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL). Ces chiffres ne reflètent pas la réalité des logements qui se libèrent, ils sont, eux, nettement plus élevés que la moyenne. » •

Fraîcheur

suite de la Une

Alors que les quartiers défavorisés comportent plus d'îlots de chaleur, c'est le mode de consommation des populations plus aisées qui contribuent aux dérèglements climatiques.

d'être égal pour toutes et tous, reflète les inégalités socioéconomiques présentes au sein des populations. Selon l'Institut de la santé publique du Québec (INSPQ), « l'ampleur et la gravité des impacts sanitaires négatifs liés aux épisodes de chaleur intense touchent particulièrement les populations vulnérables, dont les plus défavorisées vivent en milieu urbain ». Ceci s'explique notamment par le type de logement que l'on habite (par exemple, la qualité d'isolation thermique face aux températures élevées), sa proximité géographique d'un parc ou d'une piscine et la présence de services de santé de proximité.

Un autre élément s'ajoute pour comprendre la fraîcheur d'un point de vue de justice environnementale : alors que dans les quartiers défavorisés on souffre davantage des îlots de chaleur, le mode de vie et de consommation des populations aisées participent davantage au réchauffement et dérèglement climatique. Ainsi, la manière dont est aménagé le quartier Saint-Sauveur exacerbe les inégalités sociales, économiques et sanitaires.

des personnes aux prises avec des maladies pulmonaires et cardiaques. Les îlots de chaleur amplifient également les cas d'insolation et de déshydratation lors des périodes de grande chaleur. Devant cette situation, tenter de se rafraîchir demeure la meilleure des solutions. Or, échapper aux îlots de chaleur est un véritable défi dans le quartier : les logements ne sont pas conçus pour affronter les périodes de grande chaleur de plus en plus présentes durant nos étés, et les espaces verts s'avèrent encore trop rares dans le quartier.

La fraîcheur, une question de privilège?

L'accès à la fraîcheur, loin

Solutions individuelles : de fausses bonnes idées

Afin d'améliorer le confort de nos logis par temps de grande chaleur, on peut bien sûr installer un climatiseur. Mais cette solution représente encore une fois un certain privilège puisqu'elle repose sur les capacités financières des individus de pouvoir s'en procurer de même que de payer les frais d'électricité qui y sont reliés. D'autant plus, cette solution ne prend pas en compte le bien-être collectif : un climatiseur, en rejetant l'air chaud des logis vers l'extérieur, contribue à réchauffer l'espace public et collectif. Climatiser nos intérieurs ne peut donc pas répondre aux enjeux structurels d'inégalités socioéconomiques liés à l'accès à la fraîcheur.

Comment alors se rafraîchir dans Saint-Sauveur sans alimenter ce cercle vicieux de réchauffement, et ce, en mettant de l'avant le bien-être collectif?

Imaginer une réponse juste et collective

L'accès à la fraîcheur ne devrait pas être un privilège. C'est un droit. Tous et toutes doivent pouvoir être confortables et profiter de leur été sans mettre leur santé en danger.

C'est important de rendre plus facile l'accès à la fraîcheur. Il faut aussi penser à ce qui complique l'accès à la fraîcheur. C'est ce qui rend le quartier Saint-Sauveur plus vulnérable devant les canicules et les grandes chaleurs: les logements mal isolés du quartier, l'absence de balcon, le fait de ne pas avoir de cour, la santé fragile de plusieurs, le fait que plusieurs espaces verts sont à une grande distance de marche et que les rues soient exposées au soleil.

En réfléchissant à ce qui fragilise le quartier, on peut trouver des solutions qui bénéficient à plus de gens — notamment ceux qui n'ont pas le privilège d'avoir la climatisation,

Tous et toutes devraient pouvoir être confortables et profiter de son été sans mettre sa santé en danger.

Un climatiseur, en rejetant de l'air chaud vers l'extérieur, contribue à réchauffer l'espace public.

une piscine, un balcon à l'ombre, ou d'habiter près d'un parc ombragé.

Pour être réellement équitable et inclusif, l'aménagement devrait prendre en considération ces fragilités quotidiennes vécues par les habitants·es vivant au sein d'îlots de chaleur. On peut penser notamment à favoriser des plantations aux arrêts d'autobus, prioriser le verdissement des rues reliant des résidences de personnes âgées ou HLM et espaces verts ou espaces publics climatisés, etc. Bref, tout plein d'alternatives existent pour répondre de manière plus inclusive et collective à l'enjeu des îlots de chaleur!

Et vous, quels types d'aménagement souhaiteriez-vous pour mieux rafraîchir notre quartier? •

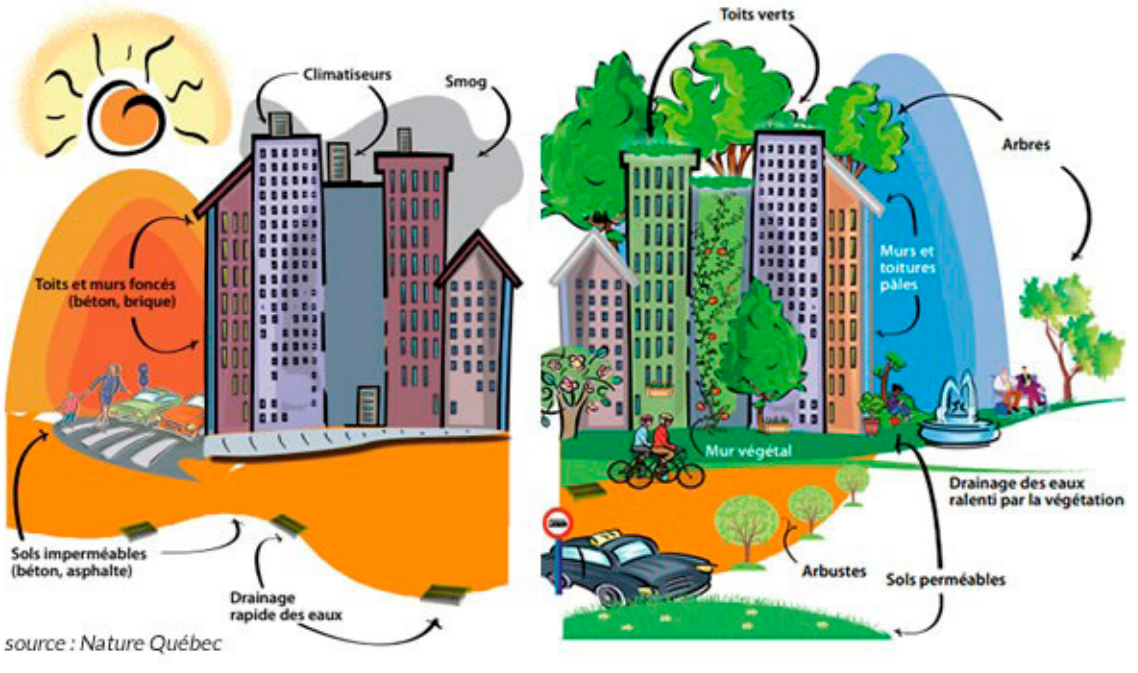

Schéma d'un îlot de chaleur (à gauche) et illustration d'un aménagement alternatif aux îlots de chaleur.
Illustration: Nature Québec

Milton Park : un modèle inspirant

Par Éloïse Gaudreau

Milton Park, c'est quoi? C'est quelques quadrilatères aux larges rues bordées d'arbres, qui sont situés tout près de l'université McGill. Ce sont des bâtiments majestueux coincés entre des tours d'habitation. Pourtant, c'est sans doute le seul endroit encore abordable si l'on veut vivre au cœur du centre-ville de Montréal! Pourquoi? Parce qu'il est presque entièrement composé de coopératives d'habitation et d'organismes sans but lucratif.

À qui le quartier?

À la fin des années 60, un immense projet de rénovation urbaine prévoyait la démolition de plusieurs logements abordables près du centre-ville. « Concordia Estate Ltd voulait démolir 6 îlots (…), donc une partie de Milton Park pour y construire des grands appartements de luxe, des hôtels, des tours à bureaux, une grande place de stationnement. En 1968, le comité des citoyens·nes de Milton Park était né et tout de suite, on s'est mis au travail », raconte Dimitri Roussopoulos dans le documentaire *Le Milton Park de Dimitrios*.

Ainsi, les résidents·es du secteur se sont opposés à la démolition d'immeubles et à l'éviction des locataires et ont mené une bataille de longue haleine, du type David contre Goliath. Il leur a fallu cogner à 800 portes, mobiliser 600 personnes, occuper les bureaux de la Concordia Estate, pour enfin forcer la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) à devenir propriétaire temporaire des immeubles. L'intervention de Phyllis Lambert, une architecte de renom (Héritage Montréal) permet le transfert des immeubles.

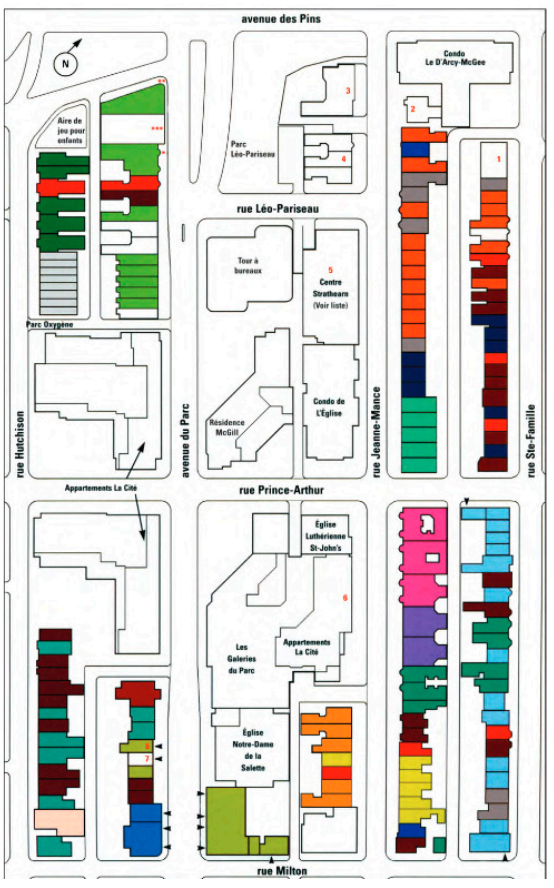

Le territoire de Milton Park, avec, en gris, les bâtiments qui font parti de la Communauté de Milton Park (CMP).

Carte: miltonparc.org

Milton Park, ce n'est pas juste une lutte pour la sauvegarde des bâtiments patrimoniaux — c'est surtout la sauvegarde d'une communauté pour un centre-ville sans spéculation, un centre-ville humain où les voisins·es se connaissent et s'entraident.

Au terme de cette lutte, les citoyens·nes mobilisés·es ont mis sur pied le plus grand complexe de coopératives d'habitation en Amérique du Nord. Ces coopératives et OBNL d'habitation forment désormais un syndicat de copropriétés, la Communauté de Milton Park (CMP).

À nous le quartier!

De nos jours, la communauté de Milton Park regroupe 146 immeubles. Ces derniers offrent 616 logements sociaux où logent plus de 1500 personnes à revenus modestes. Comme on le voit sur la carte ci-contre, les 15 coops et 6 OBNL occupent presque tout l'espace du quartier et ont permis de maintenir des logements abordables dans un quartier en proie à la spéculation. La vie de quartier y est phénoménale!

Plus que du logement : une balade dans Milton Park

En plus des logements, une vie communautaire vibrante anime le quartier : on y trouve les bureaux d'organismes communautaires, des commerces. Des fêtes de quartier et des pique-niques collectifs s'y déroulent fréquemment.

Une balade dans Milton Park révèle un quartier très vivant.

Photos: Frédéric Jolly

J'ai profité de l'un de mes séjours à Montréal pour aller me balader dans Milton Park avec des amies. La journée était ensoleillée, mais fraîche. Dans la rue, les façades patrimoniales ne laissaient rien paraître. Or, en bifurquant dans les ruelles, on a débouché sur un espace grouillant de vie : des cours arrière décorées, verdies et aménagées, des espaces de vie installés dans la ruelle, des groupes de gens de tous âges qui discutent autour de râteaux ou de pelles. Mes amies, qui habitent pourtant déjà une coopérative d'habitation super vivante du Vieux-Montréal, étaient prêtes à envoyer une demande de logement sur le champ.

Milton Park, ce n'est pas juste une lutte pour la sauvegarde des bâtiments patrimoniaux — c'est aussi la sauvegarde d'une communauté qui continue de lutter pour un centre-ville sans spéculation, un centre-ville humain où les voisins·es se connaissent et s'entraident. Au Canada (et même au-delà), Milton Park fait figure d'exception. Cette

Sources :

Site Web de la CMP : miltonparc.org

Le Milton Park de Dimitrios, disponible sur Youtube.

Logement

Le bar le Kirouac fera place à un projet de coopérative d'habitation

Par Éloïse Gaudreau

Grande victoire pour la gang de la coop d'habitation des jardins d'Alchémilles! Après un an de travail, le groupe a reçu une excellente nouvelle qui fait passer le projet à une autre étape. En effet, la Ville a annoncé au début du mois de mai que le terrain du bar le Kirouac allait être réservé pour la construction d'une trentaine de logements.

De la mixité nécessaire sur la rue de l'Aqueduc... et dans le quartier !

Selon Guillaume Béliveau-Côté, animateur-coordonnateur du CCCQSS et accompagnateur du projet, ce secteur avait besoin d'un projet différent, accessible financièrement. Le secteur de la rue de l'Aqueduc était bordé de terrains vacants qui ont donné lieu au développement de projets d'habitation privée, non abordable. Ce secteur est de moins en moins accessible pour les résidents et résidentes du quartier, et requiert l'inclusion de logements moins chers.

Conférence de presse sur le terrain du Bar le Kirouac pour annoncer le projet de la coopérative d'habitation des Jardins d'Alchémilles.

Photo: Véronique Laflamme

Une coopérative pour pallier l'exposition des coûts de logement dans le quartier

Ce projet vise à répondre aux besoins croissants en termes de logement dans le quartier Saint-Sauveur, dans un contexte de gentrification. Il vise à loger ceux et celles qui rencontrent des défis en matière d'accès au logement, notamment dans un contexte où les loyers explosent. En 2020, l'augmentation du loyer moyen était estimée à 9,5 % par la SCHL, plaçant le quartier parmi les secteurs où les loyers ont le plus augmenté au Québec. De plus, le taux d'inoccupation de 0,5 %dans Saint-Sauveur se situe loin sous la barre du seuil d'équilibre de 3 %.

Le projet se veut une réponse constructive à la crise du logement et vise à répondre aux besoin des personnes à faible et modeste revenu.

Ainsi, le projet se veut une réponse constructive à la crise du logement et vise à répondre aux besoins d'une diversité de personnes, surtout celles à faible et modeste revenu.

La coopérative d'habitation les Jardins d'Alchémilles

La mission de la coopérative est de fournir à ses locataires un logement décent à prix abordable et un milieu de vie mixte et inclusif, basé sur la solidarité et l'engagement environnemental.

Les membres de la coopérative étudieront les contraintes du terrain avec des représentants·es de la Ville et la firme d'architecte qui accompagne le projet. Les membres voudraient y trouver des logements adaptés et adaptables pour personnes à mobilité réduite, et quelques grands logements pour des familles nombreuses. Les membres souhaitent aussi verdir l'espace public : « C'est important pour le comité de démarrage de planter des arbres en bordure du trottoir pour contribuer à la lutte aux îlots de chaleur », spécifie Guillaume.

Une approche à généraliser

Même si l'octroi du terrain est une bonne nouvelle pour le quartier, il reste beaucoup à faire pour loger toutes les personnes qui devront quitter le quartier qu'elles aiment, faute de logements à prix décent. « Le CCCQSS espère que la Ville va répondre favorablement à plusieurs autres projets de coop qui n'attendent qu'un terrain pour développer des logements sociaux. Je pense entre autres à l'ancien Patro Saint-Vincent de Paul, qui est en cours d'expropriation par la Ville et qui est dans la mire d'un groupe de résidents·es de Saint-Jean-Baptiste. C'est toute une approche à revoir. ».

La question du financement

Le groupe de démarrage de la coop déplore qu'aucune somme n'ait été mise par la CAQ dans le programme AccèsLogis, destiné au secteur sans but lucratif. C'est un frein important au développement des projets d'habitation. •

Piétons

suite de la page 3

Des solutions existent

On pourrait penser qu'il est impossible de diminuer le nombre de voitures qui traversent le quartier. Or, avec le développement de meilleurs trajets de transports en commun et de voies qui contournent le centre-ville au lieu de le traverser, on peut certainement rêver d'un boulevard moins achalandé!

La Ville peut également réduire la fréquence et la gravité des accidents en développant des aménagements qui contribuent à réduire la vitesse des automobilistes et diminuer le temps que les piétons passent sur la chaussée. Par exemple, des avancées de trottoirs ou des refuges piétons. La Ville peut aussi améliorer la visibilité des traverses piétons·nes, notamment au moyen d'une affiche lumineuse, comme au coin Renaud et Saint-Vallier.

Les solutions passent par des aménagements structurants. Comme le dit Angèle Pineau-Lemieux d'Accès Transports viables : « La réponse de la Ville aux accidents, notamment impliquant un enfant près de l'école Saint-Malo n'est pas satisfaisante. On n'est plus aux solutions simples. La réponse de la Ville doit être structurante, et elle doit montrer la volonté de le faire ». •

La foire aux questions du premier juillet

Par Éloïse Gaudreau

Avec la crise du logement qui s'intensifie et la gentrification du quartier qui s'accélère, l'approche du 1er juillet peut rapidement devenir synonyme de stress et d'incertitude. Que faire si vous ne trouvez pas de logement? Si le logement dans lequel vous déménagez est insalubre? Voici quelques informations pratiques.

Vous ne trouvez pas d'appartement : que faire?

L'an dernier, 35 ménages se sont retrouvés sans logement dans la Ville de Québec. Avec un loyer moyen ayant augmenté de 9,5% depuis 2019, et un taux d'inoccupation de 0,5%, pas étonnant que certaines personnes au budget limité ne soient pas arrivées à trouver un logement qui correspondait à leur capacité de payer.

Alors, que faire? Même si ce n'est pas une solution magique, vous pouvez contacter le Service d'aide à la recherche de logement (SARL) de l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ). Ce service épaule les locataires dans leur recherche de logement.

Vous pouvez aussi appeler ou écrire à vos députés pour signaler la situation. Par ailleurs, plusieurs acteurs et actrices de la société civile interpellent la CAQ pour demander des actions concrètes et structurantes pour régler la crise du logement. Si les députés sont mis au courant que plusieurs personnes risquent de se retrouver à la rue le 1er juillet, peut-être que ça fera bouger les choses?

L'appartement dans lequel vous déménagez est en mauvais état : que faire?

Sachez d'abord que le ou la propriétaire a l'obligation de vous remettre le logement loué en bon état. Vous avez des recours même si vous avez signé une clause qui dit « Je reconnais que le logement est en bon état. »

Vous pouvez suivre les étapes listées dans la section sur les étapes à franchir.

Mauvais état d'habitabilité

Le logement en mauvais état d'habitabilité comporte des défauts désagréables, mais ces défauts ne vous empêchent pas d'y habiter et ne menacent pas **gravement** votre sécurité ou votre santé.

Exemples : trou dans le mur, planchers usés, manque de portes de chambre, présence d'insectes, saleté, tuyauterie qui fuit, etc.

L'appartement dans lequel vous déménagez est impropre à l'habitation. Que faire?

Même si le code civil dit que vous avez le droit de refuser de prendre possession du logement si celui-ci est impropre à l'habitation, c'est plus facile à dire qu'à faire. Dans la vraie vie, lorsqu'on arrive avec toutes ses boîtes et tous ses meubles dans un camion, il est difficile de faire demi-tour.

L'an dernier, j'ai accompagné deux locataires qui avaient eu la mauvaise surprise de constater que le logement qu'elles avaient loué présentait des problèmes si importants qu'il était impropre à l'habitation: pas d'eau chaude, absence de toilette, électricité dangereuse, manque de chauffage, etc. Les deux locataires n'avaient nulle part d'autre où aller. Elles ont emménagé et ont tenté de régler la situation autrement. Dans tous les cas, mieux vaut contacter votre comité logement afin d'avoir la bonne information sur vos droits et sur les recours existants.

Impropre à l'habitation

L'état du logement est une menace sérieuse pour la santé ou la sécurité des habitants·es ou du public.

Exemples : pas d'électricité, pas d'eau courante, pas de chauffage, moisissures importantes, pas de fenêtres, etc.

C'est au locataire de prouver que le logement est impropre à l'habitation, en produisant des photos et, si possible, le rapport d'une personne inspectrice en bâtiment ou autre professionnels·les.

Obligation du propriétaire

L'une des principales obligations du propriétaire est de fournir un logement en bon état d'habitabilité, et de le maintenir dans cet état pendant toute la durée du bail. Si cette obligation n'est pas respectée, vous avez des recours.

Même si le code civil dit que vous avez le droit de refuser de prendre possession d'un logement impropre à l'habitation, dans la vraie vie, c'est plus facile à dire qu'à faire !

Quelles sont les étapes à franchir en cas de problèmes avec votre logement?

Dans tous les litiges, la première étape est toujours d'aviser la ou le propriétaire, idéalement d'une façon qui laisse des traces écrites. Celles-ci constituent une preuve que le message a été reçu (courriel, lettre, Messenger, texto, lettre recommandée), et que vous avez informé le ou la propriétaire.

Si la situation ne se règle pas, l'étape suivante est l'envoi d'une mise en demeure. Contactez votre comité logement, un centre communautaire juridique ou un-e avocat-e pour en savoir plus.

Si la situation touche la salubrité ou l'entretien du bâtiment, vous pouvez contacter le service d'inspection de la Ville de Québec. La personne inspectrice pourra constater les déficiences, émettre un rapport et forcer le ou la propriétaire à faire des travaux, sous peine d'amende. Enfin, si aucune des démarches précédentes ne fonctionne, vous devrez sans doute ouvrir un dossier au Tribunal administratif du logement (TAL), avec l'aide des ressources nommées précédemment.

Quelle sont vos obligations par rapport au logement que vous quittez?

Lorsque vous quittez, vous devez remettre le logement dans l'état où vous l'avez reçu. C'est sans compter «l'usure normale». C'est une bonne idée de prendre des photos avant votre départ, afin de garder des traces de l'état dans lequel vous avez laissé le logement.

Livraison de paniers bios au Patro
Vitalité et biodiversité! Des légumes biologiques à deux pas de vous!

Cette année, la ferme des Pensées sauvages, vous offre une saison qui débutera dans le pic des récoltes, soit de la fin-août à novembre. C'est l'occasion, pour ceux et celles qui n'ont pas encore essayé la formule conviviale des paniers de légumes bio et les jardiniers qui voudraient agrémenter leur récolte, de s'abonner pour une plus courte saison. Vous recevrez un panier de légumes biologiques chaque 2 semaines, pour un total de 6 livraisons.

Distribué au Patro Laval dans votre quartier Saint-Sauveur, un format régulier et familial vous sont offert. Choix et échange de légumes. Pour les personnes seules, n'hésitez pas à communiquer avec moi, on ne vous oublie pas.

Depuis 2008, on vous offre plus de 40 variétés de légumes et fines herbes certifiés biologiques par Québec Vrai,

Avoir son fermier de famille, c'est plus que jamais être solidaire d'une entreprise québécoise, soutenir la sécurité alimentaire, créer le lien entre la ville et la campagne et garder vivante la ruralité, défendre la biodiversité, la santé des sols et des êtres humains. Avoir un prix avantageux pour des légumes biologiques sans passer par un intermédiaire et offrir au fermier un prix plus juste pour son travail.

Abonnez-vous facilement dès maintenant
Directement en ligne sur notre site web : www.penseessauvages.com
En communiquant avec Catherine au 418-598-1257
En écrivant à penseessauvages@telus.net
Visitez notre page Facebook.

Ainsi, si vous n'y laissez aucun effet personnel, que vous réparez les trous formés par des clous ou des tablette, et que vous nettoyez sommairement le logement, vous vous protégerez contre des recours éventuels

Pour faciliter la vie aux autres, quittez le logement rapidement le matin du 1er juillet. En théorie, les baux qui commencent le 1er juillet se terminent le 30 juin à minuit, même si dans la vraie vie, personne ne déménage la nuit.

Laisser le bail aux nouvelles personnes locataires

C'est une bonne idée de laisser une copie de votre bail aux nouvelles personnes locataires. Elles pourront s'y référer pour la section G, qui indique le plus bas loyer payé au cours des 12 derniers mois. •

DISTINCTION

EXEMPLES DE LOGEMENT IMPROPRE	EXEMPLES DE LOGEMENT EN MAUVAIS ÉTAT D'HABITABILITÉ
• Pas de chauffage	• Trou dans le mur
• Pas d'eau	• Planchers usés
• Pas d'électricité	• Manque des portes de chambres
• Moisissures importantes	• Insectes
• Feu	
• Insalubrité	
• Pas de fenêtres	

Différence entre un logement impropre à l'habitation et un logement en mauvais état (quelques exemples).

Source du tableau: Me Mélanie Chaperon « LE LOGEMENT IMPROPRE », colloque de la Régie du logement, 2012, Barreau de Montréal

Ressources et informations sur les droits des locataires

CCCQSS: 418 529-6158

BAIL : 418 523-6177

TAL : 1 800-683-2245

Centre justice de proximité de Québec : 418 614-2470

SARL (Service d'Aide à la recherche de logement) : 418 780 5211

Financez votre projet avec le Fonds d'initiatives citoyennes

Par Éloïse Gaudreau

Le comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) est fier de lancer son deuxième appel de projets pour soutenir des initiatives citoyennes en lien avec la lutte aux changements climatiques.

Près de 12 000$ seront attribués sur trois ans à des projets citoyens pour augmenter le recours aux transports actifs, améliorer l'accessibilité des transports collectifs et agir sur les îlots de chaleur.

Les groupes d'amis·es et de voisins·es qui foisonnent d'idées géniales, mais qui manquent de moyens sont invités à déposer leur projet auprès du CCCQSS avant le 21 juin. Toutes les informations et le formulaire de dépôt se trouvent sur le site Web du CCCQSS (cccqss.org).

Pour le premier appel de projet, le groupe Solivert a obtenu 1500$ pour son projet de marche verte dont la première est les 18-19 juin.

Le projet de Bibli Low Tech ère a également obtenu 1500$ pour la construction d'un vélo cargo et la promotion de ce type de transport. •

Divers

histoire

Suite de la page 11

Vers des déplacements collectifs

Les habitants et les habitantes de la Ville de Québec ont longtemps réclamé la possibilité de se déplacer plus vite et plus facilement sur le territoire de la Ville et de ses environs. Les autorités en place exigeaient par ailleurs beaucoup d'eux. Il était de leur responsabilité de construire et d'entretenir les routes en organisant des corvées. L'hiver, ils devaient « tasser » la neige du chemin et le baliser avec des branches d'arbres. Se déplacer coûtait aussi des sous, plusieurs péages jalonnaient les principales routes, ponts et traverses, au point où la population se révoltait. Nous sommes donc à un tournant important de la mobilité dans la ville de Québec. Les transports collectifs sont sur le point de faire leur apparition et cela se fera au son des sabots sur les pavés et au tintement de la cloche du tramway, comme nous le verrons dans la deuxième partie de cet article prévue dans le numéro de novembre du Carillon.

Principales références

Morrisset K., Lucie (200). Patrimoine du quartier Saint-Sauveur. Histoire de la forme urbaine, collection «Archithème», Ville de Québec, division design et patrimoine.

Gauthier, Pierre (1997). Morphogenèse et syntaxe spatiale des tissus résidentiels du quartier Saint-Sauveur. Mémoire de maîtrise, Faculté d'Architecture, Université Laval.

Traversée de la rivière Saint-Charles. Histoire du Québec [en ligne : https://histoire-du-quebec.ca/traversee-saint-charles].

Villeneuve, Robert de (1686). Carte des Environs de Quebec en La Nouvelle France Mezuré sur le lieu très exactement en 1685 [...]. BNF, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P .

Chewet, William (1785). Plan of the Town and Fortifications of Quebec with the ground between the Rivers St Lawrence and St Charles [...]. BAC, n0016247.

Hall, William (1799). Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs [...]. BAC, NMC11084.

Adams, John (1822). [...] map of Quebec and its environs, from actual & original survey 1822. BANQ, G/3452/Q4/1826/A32 CAR.

Roy, Pierre-George (éd.)(1940). «Les ponts de la rivière Saint-Charles» dans Le bulletin des recherches historiques, vol. XLVI, no 3, p. 86-92.

Sylvestre, Paul-François (2009). Premier cheval en Nouvelle-France. L'express.ca [en ligne : https://l-express.ca/premier-cheval-en-nouvelle-france/]

Ville de Québec. Calèches de Québec. [En ligne : https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/quartiers/vieux_quebec/interet/caleches_de_quebec.aspx]

Les mots croisés

Par Frédéric Jolly

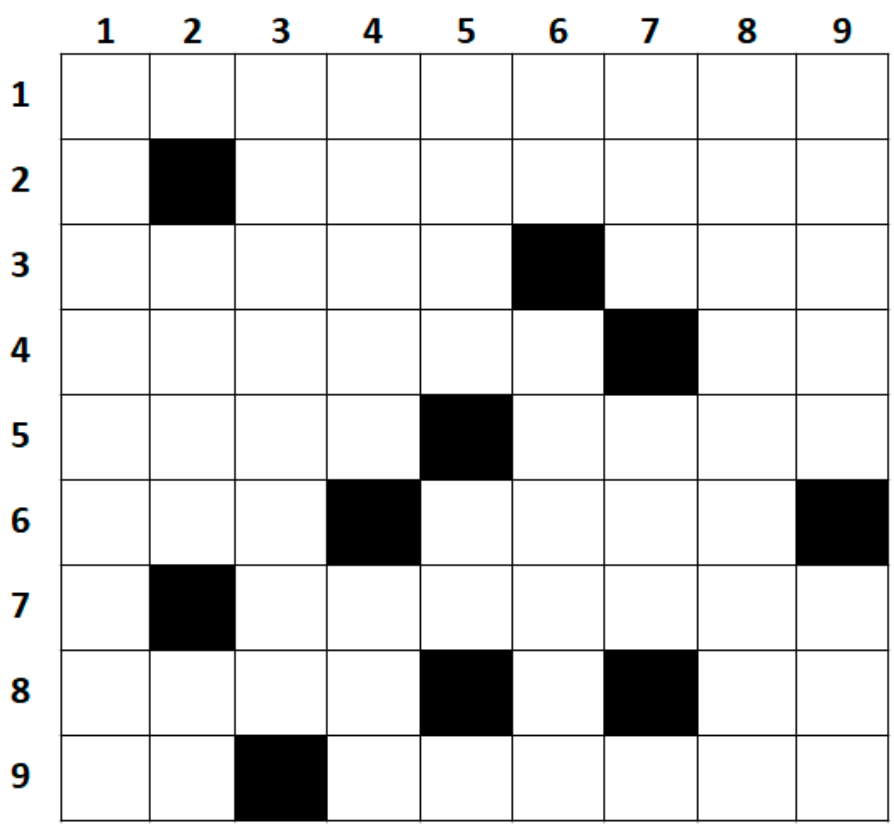

Solution dans le prochain numéro

HORIZONTALEMENT

1. Il est souvent en mouvement le 1er juillet.
2. Regroupées.
3. Peu. Fille du fondateur de Thèbes.
4. L'opposé de l'endroit.Première classe de l'école française.
5. Elles sont au centre des pains. Déesse grecque des fleurs.
6. Orient. Bambi en est un.
7. Insecte xylophage.
8. Extrêmement. Radon.
9. Note. Etêtée.

VERTICALEMENT

1. Ils sont recherchés pour le 1er juillet.
2. D'un seul ton. Gloussé.
3. Petit crustacé.
4. Ventilés. Direction.
5. Trucider. Symbole du franc.
6. Période de révolution. Langoustine italienne.
7. Trois en chiffre romain. Ensemble de règles.
8. On les préfere en présence plutôt que virtuelles.
9. Ancien fabuliste grec. Plus à l'est qu'au nord.

Solution de novembre 2021

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	■	S	E	C	T	A	I	R	E	■	G
2	S	■	C	H	I	G	N	E	■	M	E
3	A	R	T	E	R	E	■	G	A	I	N
4	R	U	■	V	E	N	I	S	E	■	T
5	I	G	N	E	S	■	L	■	R	E	R
6	S	I	■	L	■	G	E	N	E	P	I
7	■	S	A	U	L	■	T	A	■	I	F
8	A	S	E	■	I	A	■	P	C	■	I
9	C	A	R	A	M	B	O	L	A	G	E
10	A	N	E	■	A	C	H	E	V	E	■
11	I	T	E	M	■	D	E	S	E	R	T

Solution de mars 2022

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	P	O	U	T	I	N	E	■	S	A	S
2	E	M	■	E	■	E	C	U	E	I	L
3	T	I	N	T	I	C	O	■	R	R	O
4	I	C	A	R	E	■	■	A	V	E	C
5	T	R	■	A	■	A	M	B	I	■	H
6	B	O	U	L	A	N	G	E	R	I	E
7	O	N	■	O	I	E	■	I	■	B	■
8	I	■	A	G	E	■	F	L	A	I	R
9	S	A	L	I	■	B	A	L	I	S	E
10	■	F	L	E	U	R	I	E	S	■	E
11	O	P	O	S	S	U	M	S	■	A	R

Babillard

Offre d'emploi à la Boîte à Fripes

La friperie du Service d'entraide Basse-Ville recrute!

Nous recherchons un·e coordonnateur·trice pour assurer le bon fonctionnement de la friperie, incluant la gestion du personnel, du matériel, des différentes tâches, des communications et de concertation. Poste permanent, temps plein.

Pour recevoir l'offre complète, écrivez à:
direction@sebv.ca

L'escouade de la Bécane débarque dans Saint-Sauveur pour un été inoubliable!

Animation et lecture en famille du Parc Dollard au Parc Victo!
Suivez la page Facebook de la Bécane pour ne rien manquer!

Réservez votre place en téléphonant au 418 648-9092.

Fêtes des voisins·es le 4 juin

Des organismes communautaires du quartier et des citoyens·nes vous convient à la fête des voisins·es le 4 juin prochain!

Où : rue Montmartre et Saint-Luc
Quand : de 11 h à 16 h (remis au 5 juin en cas de pluie)
Quoi : marché aux puces, kiosques d'information, jeux, animation pour tous·tes, musique live et nourriture gratuite!

Besoin d'information? Envie d'être bénévole ce jour-là?
Contactez Juliette Bastide au 581 978-1827.

Invitation de l'église Mosaïque

L'Église communautaire Mosaïque vous invite à faire la fête, dimanche le 29 mai, à partir de 11 h 30 dans le stationnement de l'église (125 rue Renaud). Hot-dogs gratuits, kermesse pour les enfants et d'autres belles surprises ! Une distribution de denrées alimentaires pour les gens du quartier sera aussi offerte pendant la fête (aucune condition requise).
Plus de détails : emosaique.org ou 581 741-1997

Événement Facebook :
https://fb.me/e/1NMUpW7zB

Camelots recherchés·es

Le journal le Carillon est à la recherche de personnes en bonne forme physique pour distribuer le journal le Carillon aux portes du quartier.

Le Carillon est distribué en mars, mai et novembre à 7800 exemplaires. Les personnes qui font la distribution reçoivent 12 sous par exemplaire distribué.

Intéressé·e? Contactez Sophie Moise
par téléphone : 418 529-6158
par courriel: sophie.m@cccqss.org

Plusieurs invitations du Centre Jacques-Cartier

Festival de la Décroissance : Semaine du 13 juin + samedi 18 juin
Spectacle 30e anniversaire du CJC : spectacle déambulatoire, création collective des participants·es des différents volets du CJC, les 17-18 juin
Soirée-bénéfice 2022 de la Fondation du CJC : Au Terminal des Croisières jeudi 9 juin 2022 dès 18 h
Programmation du Dôme en mai : ouvert du mercredi au jeudi de 17h à 21 h et les vendredis de 17 h à 22 h. Programmation complète sur la page Facebook du Dôme.
Les BibliLow-Tech'Ère à la recherche de citoyens·nes motivés·es pour leur four solaire : Vous souhaitez vous impliquer ? N'hésitez pas à nous écrire et à nous suivre sur notre page Facebook.

Plus d'informations sur la page Facebook du CJC.

Parc en fête

Parc Durocher
Samedi 28 mai
11h à 16h
Accès gratuit

Vente de fines herbes ✦ Hot-dogs
✦ Distribution gratuite d'arbres et de vignes ✦
Rue piétonne animée ✦ Zone communautaire

Programmation

11h30- Duo musical avec Rosemary Mc-Comeau
13h00- Spectacle et atelier de hula hoop avec Josiane Lamoureux
14h00- Trio musical avec Margaret Tracteur, Shella-Ann Tremblay et Lucille
15h00- Bingo avec Lux

cccqss.org / info@cccqss.org / (418) 529-6158

COMITÉ DES CITOYENS ET CITOYENNES DU QUARTIER SAINT-SAUVEUR